



### **Etablissement Claude François Poullart des Places**

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

Tél. 01 48 84 59 47

## Documents à fournir pour une :

- Inscription
- Réinscription

### **Imprimés à compléter**

- Fiche d'inscription
- Fiche d'urgence
- Convention de scolarisation
- Fiche sanitaire de liaison **dûment remplie (avec les dates des vaccins) datée et signée**
- Autorisation de sortie permanente
- Autorisation annuelle de photographier datée et signée
- Observatoire des incidents datée et signée
- La fiche d'autorisation d'accompagnements et de sortie non accompagnée (uniquement pour les CM2 ) (une par fratrie)
- Règlement de l'école signé par les deux parents
- Règlement de la péri-scolarité signé par les deux parents
- La charte internet signée

### **Fournir les pièces suivantes**

- 2 photos d'identité récentes de l'élève
- Copie des certificats de vaccination obligatoires :
- Attestation de sécurité sociale (dates valables)
- Document officiel avec l'adresse pour les résidents à Orly (loyer, impôts, EDF, téléphone...)
- Attestation du quotient familial de la CAF
- Pour la garderie : certificat de travail des deux parents
- Mandat (prélèvement) daté et signé + RIB
  
- Attestation d'assurance civile **à remettre à la rentrée en septembre**

### **Fournir les pièces suivantes seulement pour les nouvelles inscriptions**

- Copie de la Carte d'identité de l'élève (si possible) ou du livret de famille
- Le certificat de radiation scolaire de la précédente école
- Copie du dossier scolaire de l'élève

**[Dossier complet à remettre lors du rendez-vous.](#)**

Fondation d'Auteuil

Œuvre d'Eglise - Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social - 40, rue Jean de La Fontaine - 75781 Paris Cedex 16 - tél. 01.44.14.75.75 - Fax 01.44.14.74.01 - SIREN : 775 688 799

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)



# MANDAT DE PRÉLEVEMENT

Année scolaire 2022 2023

Veuillez compléter les champs marqués \*

## TITULAIRE DU COMPTE

Votre Nom \*

.....  
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse \*

.....  
Numéro et nom de la rue  
.....  
Code Postal                      Ville  
.....  
Pays

## DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Les coordonnées de  
votre compte \*

.....  
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)  
.....  
Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

## DESIGNATION DU CREANCIER

Nom du créancier

**FONDATION D'AUTEUIL - Ecole Poullart des places »**

I. C. S

**F R 6 5 Z Z Z 0 0 7 9 5 8**  
Identifiant Créancier SEPA

Adresse du  
créancier

4 avenue Anatole France  
94600 CHOISY LE ROI

FRANCE

Type de paiement

Paiement récurrent / répétitif       Paiement ponctuel

J J    M M    A A A A

Lieu .....date  
  
Signature du titulaire

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation d'Auteuil à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation d'Auteuil.  
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Partie réservée au Centre Financier

**REFERENCE UNIQUE DE MANDAT**  
.....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévu aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en écrivant à la Fondation d'Auteuil



**Etablissement Claude François Poullart des Places**

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

Tél. 01 48 84 59 47

courriel : poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

:

<b>Fiche d'inscriptions Année 2023 2024</b>
---

<b>Inscription à la cantine</b>					
<b>A cantine</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Cantine</b>			Sortie à 14h00		

Faire une croix dans les cases choisies

<b>Inscriptions à la garderie du matin</b>					
<b>Le matin accueil au portail de 08h00 à 08h10</b>					
<b>Jours</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Garderie du matin</b>					

Faire une croix dans les cases choisies

<b>Inscriptions à la garderie du soir</b>					
<b>Garderie 17h00 ouverture du portail de 16h50 à 17h</b>					
<b>Garderie 17h00 ouverture du portail de 17h50 à 18h</b>					
<b>Jours</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	
<b>Garderie jusqu' à 17h</b>					
<b>Garderie jusqu'à 18h</b>					

Faire une croix dans les cases choisies

## **Pastorale et catéchèse :**

L'Ecole Claude François Poullart des Places est un établissement de l'enseignement catholique dépendant du Diocèse de Créteil.

A ce titre, elle propose aux élèves, à titre facultatif, des temps de célébrations religieuses ainsi qu'un enseignement religieux (catéchèse).

Demande                       ne demande pas à ce que mon enfant puisse suivre les temps de catéchèse proposés par l'établissement

.....  
 Autorise                       n'autorise pas mon enfant à participer aux célébrations religieuses proposées sur l'établissement

Nous, soussignés : .....

Agissants en qualité de  mère,  père,  tuteur, déclarons sur l'honneur :

- *Avoir pris connaissance du caractère propre de l'établissement*
- *Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement*
- *Adhérer au projet de l'établissement*
- *Attester l'exactitude des renseignements donnés*

Fait à ....., le.....

Signatures :



**Etablissement Claude François Poullart des Places**

Ecole maternelle et primaire  
95 avenue de la paix 94310 ORLY  
Tél. 01 48 84 59 47

**Fiche d'urgence année scolaire 2023 2024**

**Nom de l'établissement : Ecole Claude-François Poullart des Places**

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du responsable légal : .....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

**En cas d'accidents, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.  
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :**

N° de téléphone portable : .....

N° du travail de la mère : ..... Poste : .....

N° du travail du père : ..... Poste : .....

Nom/prénom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :  
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.  
La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

**Autorisation d'intervention chirurgicale**

Nous soussignés, responsables légaux, nom/prénom .....  
autorisons l'anesthésie de notre fils/fille .....  
au cas ou, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide,  
il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A ..... le .....

Signatures

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : ... / ... / .....  
(Pour être efficace, cette vaccination **nécessite un rappel tous les 5 ans**)
- Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement.
- (Allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) .....
- **NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :** .....
- .....



**Etablissement Claude François Poullart des Places**

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

tél. 01 48 84 59 47

Numéro RNE 0941658S

Courriel : [ecole.poullart-stesprit@apprentis-auteuil.org](mailto:ecole.poullart-stesprit@apprentis-auteuil.org)

## Convention de scolarisation Année scolaire 2023 2024

Entre :

L'école Poullart des Places, à Orly (94310)

Et :

Monsieur et/ou Madame .....

représentant(es) légal(légaux) de(s) l'enfant(s)

Nom .....Prénom .....

scolarisé(s) à Poullart des Places

Il a été convenu comme suit :

Art 1<sup>er</sup> :

L'établissement s'engage à scolariser l'enfant (les enfants) nommé(s) ci-dessus pour l'année scolaire 2023 2024.

L'établissement s'engage par ailleurs à assurer d'autres prestations selon les choix définis par les parents (garderie, restauration, accueil loisirs).

Art 2 :

Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du projet éducatif et du règlement de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter. **Ils reconnaissent avoir pris connaissance du coût de la scolarisation au sein de l'établissement et s'engagent à en assurer la charge financière, dans les conditions de la grille tarifaire 2023 2024.**

Art 3 :

L'établissement fera parvenir aux parents une seule facture annuelle en début d'année scolaire. Cette dernière comprend, entre autres, la contribution des familles aux frais de scolarité, de fournitures scolaires, les frais de ½ pension, de garderie et d'accueil loisirs selon le cas.

Cette facture regroupe tous les enfants d'une même famille et établit un échancier. Les prix indiqués sont fermes et calculés de façon forfaitaire et se conforme à la fiche tarifaire 2023 / 2024. Ils tiennent compte des vacances scolaires, des jours fériés et des fins d'années précoces.

Art 4 :

Les parents s'engagent à respecter l'échancier de règlement. Il existe la possibilité de prendre rendez-vous avec la direction en cas de difficultés financières majeures. Pour un départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Art 5 :

**Demi-pension, garderie** : Le régime choisi pour un élève doit l'être pour **l'année scolaire entière**. Un changement en cours d'année, en cas de force majeure devra être justifié par lettre adressé au chef d'établissement et soumis à son accord.

**Règle générale** : aucune remise n'est accordée en cas d'absences pour cause de maladie, d'absences de professeurs, de convenances personnelles ou de mesures disciplinaires.

**Repas et garderies exceptionnels** : un élève non-inscrit peut, de façon exceptionnelle, déjeuner à la cantine ou rester à la garderie. Il suffit, dans ce cas, de prévenir en amont la vie scolaire par le biais du carnet de correspondance. Ces repas et garderie vous seront facturés chacun 8 euros à régler au service comptabilité.

Art 6 :

**Droits d'accès aux informations recueillies - RGPD**

Les informations recueillies lors de l'inscription sont obligatoires pour intégrer l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement. Certaines données sont transmises à leur demande au rectorat de l'Académie, aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels est lié l'établissement, et aux Apprentis d'Auteuil.

Conformément à la loi n°78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Art 7 :

Apprentis d'Auteuil est doté d'un outil informatique lui permettant de faire le suivi des incidents dans ses établissements. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi des incidents, la gestion des suites données et un traitement statistique anonyme.

Le chef d'établissement est responsable du traitement. Toutes les personnes autorisées à consulter les informations recueillies l'ont été par la CNIL.

Conformément à la loi n°78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les responsables légaux bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent ainsi qu'un droit d'opposition pour des motifs légitimes. Pour exercer ces droits, tout demande devra être adressée au chef d'établissement.

Art 8 :

**Résiliation en cours d'année scolaire :**

La présente convention est conclue pour l'année scolaire. La convention ne peut pas être résiliée par l'établissement ou le(les) représentant(s) légal(légaux) sauf en cas de sanction disciplinaire, ou cause réelle et sérieuse (déménagement, changement d'orientation ou tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement).

**Résiliation au terme d'une année scolaire :**

Les parents informent l'école de la non-inscription de leur enfant au second trimestre à l'occasion de la campagne de réinscription adressée à tous.

L'établissement s'engage à respecter le délai au 01 juin pour informer les parents de la non-réinscription de leur enfant pour cause réelle et sérieuse (indiscipline, impayés, désaccord avec la famille ...)

Contentieux : Tout désaccord sur l'application de cette convention sera porté devant le tribunal compétent du siège social d'Apprentis d'Auteuil.

Le(s) parent(s) / responsable(s) légal (légaux) déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble de la présente convention.

Hélène BOILLOT  
Cheffe d'établissement

Nom.....

Date .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE : M  F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

### 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

### 2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES  oui  non  
MÉDICAMENTEUSES  oui  non  
AUTRES (animaux, plantes, pollen) :  oui  non  
Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser  oui  non

### 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

### 4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :





Ecole Poullart des Places  
95 avenue de la paix  
94310 ORLY  
Tél : 01 48 84 59 47

## **Autorisation permanente de sortie Année scolaire 2023 2024**

Je soussigné-e .....  
Responsable légal (e) de : .....

Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des sorties scolaires proposées par son enseignant-e pour l'année scolaire 2023 2024.

N'autorise pas mon enfant à participer à l'ensemble des sorties scolaires proposées par son enseignant (e) pour l'année scolaire 2023 2023.

Fait à ....., le .....

Signature :



**Autorisation « Droit à l'image »**  
**Année scolaire 2023/2024 « Jeune mineur »**  
**Prénom et Nom :**

---

**Nous, soussignés,**  
**Nom et prénom de la mère et/ou du père, ou du représentant légal :**

.....

Domicilié(e) à : .....

- Déclare être le seul détenteur de l'autorité parentale sur le jeune**
- ou**
- Déclarons détenir ensemble l'autorité conjointe sur le jeune**

**Autorisons**

**N'autorisons pas**

la Fondation Apprentis d'Auteuil, dont le siège social est situé à Paris (75016), 40, rue Jean de La Fontaine, ou toute entité qui lui est affiliée, ci-après dénommées « Apprentis d'Auteuil », toute personne morale ou physique qu'elles se réservent le droit de se substituer totalement ou partiellement :

- 1. À photographier, enregistrer et à filmer le jeune susmentionné.**
- 2. À reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, la voix, du jeune susmentionné, dans le monde entier, sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, film, supports audio et vidéo, analogique ou numérique, services en ligne sur tous les réseaux de représentation et de diffusion, en ce compris Intranet, Internet, Extranet et télédiffusion, dans le respect du jeune susmentionné et ce, notamment :**
  - Dans les publications de toute nature d'Apprentis d'Auteuil destinées à un public interne ou externe, diffusées à titre gratuit (et notamment dans le magazine *À l'Écoute, Partage*, etc...).
  - Dans le cadre de la présentation et la promotion d'Apprentis d'Auteuil auprès de tout public et notamment dans : tout rapport ou projet d'Apprentis d'Auteuil, les plaquettes de présentation, les invitations, les tracts et affiches, les cartes de vœux, ainsi que les dossiers et communiqués de presse, les dossiers thématiques, les insertions publicitaires (annuaires et revues spécialisées), sur ses Réseaux Sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, ...), les signalétiques (triptyques, panneaux, etc.), les ouvrages sur Apprentis d'Auteuil, et toutes les informations par voie de presse audiovisuelle (presse écrite, radio, télévision), etc.

### 3. Durée des autorisations

- L'autorisation de photographier ou de filmer le jeune susmentionné est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.
- L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du jeune est valable, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, pour une durée de trois années, même si le jeune est amené à quitter Apprentis d'Auteuil. A l'issue de cette période, l'image du jeune sera archivée, sauf renouvellement de l'autorisation.
- Cependant, si la durée de vie du support utilisé est supérieure à ces trois années (exemple : plaquettes, signalétiques, affiches, livres, films...), nous autorisons expressément Apprentis d'Auteuil à continuer à faire usage de ce support, sous réserve que la première reproduction et diffusion soit intervenue dans le délai des trois années scolaires précitées.

### 4. Gratuité des autorisations

- L'autorisation de photographier et de filmer le jeune est consentie à titre gratuit.
- L'autorisation de reproduction, diffusion et de publication du jeune est également consentie à titre gratuit, quel que soit le type d'exploitation, en nombre illimité, dans le monde entier.

### 5. Gestion des données à caractère personnel

Les informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel, effectuées par la fondation Apprentis d'Auteuil, sont présentées en annexe de ce document.

Fait en trois exemplaires à .....

Le .....

\_\_\_\_\_  
Pour le mineur - Signature de la mère/du père ou du représentant légal, précédée de la mention manuscrite  
« *lu et approuvé* ».

\_\_\_\_\_  
Signature du jeune mineur de plus de 13 ans précédée de la mention manuscrite  
« *lu et approuvé* ».

**Autorisation année scolaire 2023/2024 « jeune mineur », « jeune majeur »,  
« parent(s) et enfant(s) ».**

**Informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel,  
effectués par la Fondation Apprentis d'Auteuil**

**Qui est responsable du traitement ?**

Le responsable du traitement est la Fondation Apprentis d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16.

**Quelle est la finalité du traitement ?**

La Fondation Apprentis d'Auteuil est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel des jeunes et des familles, pour les besoins de son action de communication interne et externe.

La base légale de ce traitement repose sur le consentement donné à la Fondation Apprentis d'Auteuil par le biais de l'autorisation de droit à l'image.

**A qui sont destinées les données collectées ?**

En fonction de leurs besoins respectifs, les personnes habilitées de la Fondation Apprentis d'Auteuil sont destinataires de tout ou partie des données.

Ces données peuvent être transmises à des sous-traitants, en charge de traiter ces données pour le compte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

L'image de la personne concernée peut être également transmises à tout tiers destinataire des documents de communication servant de support à la dite données.

**Combien de temps les données sont-elles conservées ?**

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée de reproduction ou d'utilisation mentionnée à l'article 3 de l'autorisation de droit à l'image, puis archivées.

Dans le cadre de l'engagement de fidélité et d'amitié à l'égard des anciens bénéficiaires, certaines données à caractère personnel peuvent être conservées sans limitation de durée, dans le respect de l'exercice de vos droits ci-dessous.

**Quels sont vos droits ?**

Dans les conditions et les limites prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur dans l'Union européenne, vous pouvez :

- accéder et obtenir copie de vos données à caractère personnel, demander la portabilité de ces données ;
- faire rectifier, faire effacer ou vous opposer au traitement de ces données ; demander, le cas échéant, la limitation du traitement de vos données ;
- concernant les données à caractère personnel pour lesquelles vous avez préalablement consenti au traitement, retirer à tout moment ce consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Fondation Apprentis d'Auteuil ([dpd@apprentis-auteuil.org](mailto:dpd@apprentis-auteuil.org) ou 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16).

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la C.N.I.L., autorité de contrôle compétente ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07).

Nom et prénom du bénéficiaire (ou du titulaire de l'autorité parentale, pour un bénéficiaire de moins de 18 ans) reconnaissant avoir reçu et conservé un exemplaire de ce document :

.....

Date : .....

Signature : .....



**Etablissement Claude François Poullart des Places**

Ecole maternelle et primaire  
95 avenue de la Paix  
94310 ORLY  
Tél. 01 48 84 59 47

## Observatoire des incidents

La fondation d'Auteuil s'est dotée d'un outil informatique lui permettant de faire le suivi des incidents dans ses établissements.

Ceci dans le but d'améliorer ses pratiques éducatives par la prévention.

Dans ce cadre, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi des incidents, la gestion des suites données et le traitement statistique anonyme.

Mme Badji-Dieng, directeur de la Mecs Saint-Esprit et Mme Boillot, directrice de l'école Poullart des Places sont responsables du traitement.

- Les destinataires des données sont :
- Les chefs d'établissements
- Les directeurs régionaux
- Les directeurs territoriaux
- Le responsable de la cellule " Observatoire"
- La direction générale de la Fondation d'Auteuil, pour les incidents graves

**Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.**

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant veuillez-vous adresser à Mme Boillot [vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant].

Je , soussigné(e).....

Agissant en qualité de représentants légaux de l'enfant

Nom .....Prénom .....

Atteste avoir connaissance des droits d'accès et de rectification qui me concernant.

Fait à Orly Le .....

Signatures des représentants légaux

Fondation d'Auteuil

Œuvre d'Eglise - Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social - 40, rue Jean de La Fontaine - 75781 Paris Cedex 16 - tél. 01.44.14.75.75 - Fax 01.44.14.74.01 - SIREN : 775 688 799

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)



Etablissement Claude François Poullart des Places  
 95 avenue de la paix 94310 ORLY  
 Tél.01 48 84 59 47  
 Mail : ecole-poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

**Fiche d'autorisation d'accompagnements (pour tous)  
 et  
 (pour les CM2 uniquement) Fiche d'autorisation de sortie non accompagnée  
 Année 2023 2024**

Identité des élèves

Nom..... Prénom... classe.....  
 Nom..... Prénom... classe.....  
 Nom..... Prénom... classe.....

**Personnes à prévenir en cas d'urgence en dehors des responsables légaux**

Si nous ne parvenons pas à vous joindre, nous pouvons contacter :

Nom .....	Lien avec l'élève ....
Prénom ....	Téléphone .....
Nom .....	Lien avec l'élève ....
Prénom ....	Téléphone .....

**Personnes autorisées à récupérer l'enfant**

Une pièce d'identité pourra être demandée

Nom ....	Nom ....
Prénom ....	Prénom ....
Lien avec l'élève ....	Lien avec l'élève ....
Nom ....	Nom ....
Prénom ....	Prénom ....
Lien avec l'élève ....	Lien avec l'élève ....

**Autorisation de sortie non accompagnée uniquement pour les élèves de CM2**

- Autorise celui-ci, celle-ci à sortir de l'école non accompagné.  
 N'autorise pas celui-ci, celle-ci à sortir de l'école non accompagné

Je soussigné-e, .....

Responsable légal des élèves mentionnés ci-dessus

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus

Date

Signatures



**Etablissement Claude François Poullart des Places**  
Ecole maternelle et primaire  
95 avenue de la paix  
94310 ORLY  
Tél.01 48 84 59 47  
Courriel: ecole.poullart-stesprit@apprentis-auteuil.org

# Règlement intérieur

*Année 2023 2024*



## **La sécurité et moi**

- ❖ *Ma vie est importante, je la protège.*
- ❖ *Je ne me mets pas en danger.*
- ❖ *Je ne dois jamais sortir de l'école sans un adulte.*
- ❖ *Je ne sors pas de classe sans autorisation.*
- ❖ *Je ne transporte pas d'objets dangereux et je ne participe pas à des jeux violents.*
- ❖ *Lors des sorties à l'extérieur, je dois respecter les règles de circulation et de sécurité routière. Dans le cas contraire, l'établissement pourra m'interdire d'y participer.*

**L'accès de l'établissement est strictement réservé aux élèves, aux familles, au personnel de l'école. Toutes les autres personnes devront avoir été invitées ou autorisées par la direction de l'établissement.**

# La vie scolaire

## Les horaires et moi

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi Mardi Jeudi</b>	08h50 - 12h10	13h30 - 16h10
<b>Mercredi</b>	8h50 - 12h30	<b>Garderie jusqu'à 14h00</b>
<b>Vendredi</b>	8h50 - 12h30	<b>Accueil loisirs jusqu'à 17h ou 18h00</b>

- ❖ Je respecte les horaires. A 09h00 et à 13h40 les portes de l'école seront fermées.
- ❖ Les retardataires ne pourront rentrer qu'à la prochaine ouverture des portes.
- ❖ En cas de retard des parents aux horaires de sortie du midi, les enfants seront orientés vers la cantine. Le repas sera facturé 8 euros.
- ❖ Les mardis ou jeudis, il sera proposé sur instructions de l'Education Nationale à certains élèves une activité pédagogique complémentaire (APC) de 16h10 à 17h10. La présence est obligatoire si l'inscription a été validée par la famille, les représentants légaux ou la MECS.

- ❖ Si je suis absent, l'école est prévenue par téléphone au 07.61.36.32.53.
- ❖ Je présente un mot inscrit dans mon cahier de liaison le jour de mon retour.
- ❖ En cas d'absence prolongée ou fréquente non excusée, non justifiée valablement, la direction informera l'Inspection Académique. (Article 10 Loi Obligation scolaire)
- ❖

## La restauration scolaire et la garderie

- ❖ L'établissement met à disposition des familles un service de restauration scolaire pour le déjeuner entre 12h10 et 13h40
- ❖ Un service de garderie entre 08h00 et 09h00  
16h10 et 18h00 les lundis, mardis, jeudis  
12h30 à 14h00 le mercredi  
12h30 et 18h00 le vendredi
- ❖ Ma famille et moi, nous nous engageons à respecter le règlement de la péri-scolarité ci-joint. Dans le cas contraire, ce service n'étant pas obligatoire, l'établissement pourra décider de ne plus nous le proposer.



## **L'hygiène et la tenue**

- ❖ *Je prends soin de mon corps et de ma tenue.*
- ❖ *Mes sous-vêtements ne sont pas apparents.*
- ❖ *Je porte une tenue adaptée aux conditions climatiques dans le respect d'un espace dédié au travail.*
- ❖ *Lors des activités sportives, je dispose d'une tenue adaptée.*
- ❖ *Je contrôle mon corps : je ne crache pas....*
- ❖ *A l'intérieur, je me découvre : je ne porte pas de chapeau, de casquette, de capuche...*
- ❖ *Je ne mange pas, en classe, sans autorisation.*
- ❖ *Le chewing-gum et les sucettes sont strictement interdits.*
- ❖ *Je marque mon ligne à mon nom.*

## **Les autres et moi**

### **Vivre ensemble, c'est se respecter les uns les autres**

- ❖ *Je n'insulte pas. Je ne frappe pas.*
- ❖ *Je respecte les différences.*
- ❖ *En cas de conflit, je préfère la discussion à la violence. Je peux aussi m'adresser à un référent médiateur.*
- ❖ *J'apporte mon aide à un élève en difficulté.*
- ❖ *Je me rends aux toilettes avec l'autorisation d'un adulte et en respectant les lieux*

## **L'école, la famille, les équipes éducatives**

- ❖ *Ma famille ou mes éducateurs m'encouragent et me soutiennent.*
- ❖ *Ils veillent à ce que je dispose du matériel nécessaire pour mon travail. Ils contrôlent fréquemment mon cartable.*
- ❖ *Chaque jour, le cahier de liaison est contrôlé.*
- ❖ *Chaque fin de semaine, je montre mon travail à ma famille et le fait signer.*
- ❖ *Chaque semestre, je fais signer mon livret.*
- ❖ *Mes parents ou mes éducateurs peuvent rencontrer mon enseignant(e) sur rendez-vous.*
- ❖ *Ma famille ou mes éducateurs, mes éducatrices respectent les règles de courtoisie et de bons usages dans leurs relations avec le personnel de l'établissement.*

## **Internet et moi**

- *J'ai pris connaissance de la « charte internet » (ci-jointe) de l'établissement et m'engage à la respecter.*

## Le matériel, les locaux et moi

- ❖ Je dois prendre soin du matériel scolaire.
- ❖ Je respecte les locaux de l'établissement.
- ❖ Si je me présente à l'école avec des objets personnels (jeux, jouets...), je ne les sors pas en classe ou les confie à l'enseignant(e). **En cas de perte ou de dégradation, l'école ne sera pas tenue pour responsable.**
- ❖ Les téléphones portables, les tablettes, les bijoux, les jeux à roulettes (skate, patinette, montre connectée...), les billes, les ballons en cuir sont strictement interdits sur l'établissement.
- ❖ Je respecte les codes de circulation dans l'établissement et les limites de la cour.  
(A l'intérieur, je ne cours pas, je circule silencieusement et je me déplace en rang lorsque je suis en groupe.)

## Les traitements médicaux

- ❖ **Je ne dois pas me présenter à l'école avec des médicaments.**
- ❖ Si je suis un traitement exceptionnel, ma famille se met en lien avec la direction pour mettre en place un PAI.

## Sanctions et punitions

- ❖ Tous manquements au présent règlement entraîneront des sanctions posées par l'éducateur scolaire, par l'enseignant(e) ou par la direction.
- ❖ Selon la gravité de l'acte, mes parents et mes référents seront informés.
- ❖ **Tous manquements au présent règlement nuisant gravement à la sécurité, à l'intégrité physique ou morale des usagers ou au bon fonctionnement de l'établissement entraîneront une exclusion temporaire et la mise en place d'un conseil éducatif qui pourra prononcer une exclusion définitive.**

## L'équipe pédagogique et la direction

Signatures

L'élève

la famille, le représentant légal  
Ou la représentante légale

l'éducatrice référente  
l'éducateur référent

**Règlement de la péri scolarité**

**Année 2023 2024**

L'établissement met à disposition des familles un service facultatif de restauration et de garderie.

➤ **Les horaires**

En inscrivant vos enfants au service de garderie, vous vous engagez à en respecter les horaires. Dans le cas contraire, l'établissement mettra fin à la prise en charge.

- Garderie du matin entre 08h00 et 09h00
- Accueil à l'entrée de l'école entre 08h00 et 08h10.
- Garderie du soir entre 16h10 et 17h00 ou 16h10 et 18h00
- Départ des élèves entre 16h50 et 17h00 ou entre 17h50 et 18h00

**Attention : En dehors de ces horaires, les portes de l'établissement sont closes et nous ne sommes pas tenues de les ouvrir.**

➤ **Responsabilités**

Les éducatrices et éducateurs scolaires ne confieront les enfants qu'aux parents et aux personnes habilitées indiquées lors de l'inscription (sur présentation de la carte d'identité).

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'établissement, vous devrez l'indiquer par écrit exclusivement dans le cahier de liaison.

➤ **Repas**

Lors des repas, les enfants doivent se conformer aux règles de circulation et de bon usage. Ils doivent goûter à tous les mets proposés sauf si avis médical contraire. Nous proposerons un régime sans porc sur demande des familles.

Les repas exceptionnels devront être demandés **au minimum 3 jours** avant la date effective. Ils seront facturés 8 euros à la famille.

➤ **L'encadrement**

L'encadrement de la péri-scolarité est confié à trois éducateurs scolaires.

Les familles et les enfants s'engagent à les respecter.

**Sur le temps scolaire, ils sont joignables au 07 61 36 32 53.**

➤ **La garderie**

La garderie est un espace de détente et de jeux. Les enfants devront disposer d'un goûter.

Le personnel d'encadrement proposera aux enfants un espace de travail pour faire leurs devoirs.

En aucun cas, il ne s'agit d'une étude et la famille reste garante du travail à effectuer.

Signature des parents, des responsables légaux

Signature de l'élève



# Charte Internet à l'école

## Année scolaire 2023 2024

- J'utilise toujours internet en présence d'un adulte pendant un temps de classe.
- Je suis responsable de ce que j'écris.
- J'utilise un langage poli en essayant de limiter les fautes d'orthographe.
- Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille.
- J'alerte mon enseignant si je vois une page web qui me dérange.
- Je sais que toutes mes navigations sur internet sont conservées par l'ordinateur et sont consultables.
- Je respecte la propriété des œuvres.
- Je ne télécharge pas d'œuvres sans l'autorisation de l'auteur ou de ses représentants.

Je soussigné - e .....

Certifie avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter.

signature